



Photo Daniel Vallat

## ÉDITO

## Sommaire

Les bâtiments d'élevage..... p.2  
 Énergie d'aujourd'hui : un bâtiment pas comme les autres qui s'enveloppe de paille ..... p.3  
 Proximité architecturale  
 Chassagny lance un concours pour un bâtiment multifonction... p.4  
 Le lycée du bâtiment et des travaux publics Tony Garnier..... p.4  
 Architecture contemporaine pour les plus petits ..... p.5  
 Zoopolis ..... p.6  
 De l'eau en Bas  
 Le Fil rouge du fort Saint-Jean à la Saône ..... p.6  
 Amélioration énergétique du parc immobilier des collectivités : diagnostic et montages d'opérations ..... p.7

<sup>1</sup> Judith Dupré, *Gratte-ciel du monde*, N.Y 1996, éd. Könemann  
<sup>2</sup> Charles Delfante, *La Part Dieu, Le succès d'un échec*, Lyon 2009, éd. Libel

## Troisième tour

Il existe une architecture de l'extrême qui fascine. À la fois prouesse, audace, calcul de risque, elle dompte les forces en présence et semble commander aux éléments. Ouvrages d'art et immeubles de grande hauteur sont l'apogée de ces exercices et le désastre qui a frappé le World Trade Center n'a pas ôté aux hommes le désir de construire toujours plus haut. Les plus célèbres gratte-ciel « s'élevant avec majesté au-dessus de la confusion de nos cités surpeuplées ou face à la nature dans une solitude impériale... »<sup>1</sup> peuplent notre mémoire, même si les architectes qui les ont édifiés nous sont souvent inconnus. Ils jalonnent l'histoire des records de l'architecture américaine puis asiatique, aussi vite atteints – le Chrysler Building avec ses 319 m en 1930 - aussi vite battus - l'Empire State Building – 381 m en 1931 qui restera longtemps l'immeuble le plus haut du monde jusqu'à ce que Minoru Yamasaki et Emery Roth signent, en 1972, les tristement célèbres Twins disparues avec leurs 417 m et 415 m. En janvier dernier Dubai

inaugure la tour Burj Dubai-Burj Khalifa, la plus haute du monde avec ses 828 m.

Pourtant, lorsqu'il construit la petite tour de 133 m du Lipstick Building à New York en 1986, Philip Johnson déclare avec emphase : « prenez du plaisir, essayez toujours d'insuffler du plaisir », et il nous livre dans cet élan une tour elliptique et télescopique aux façades courbes et douces qui conjuguent élégance et raffinement. La hauteur ne fait donc pas tout !

Les questions seront nombreuses aux trois architectes que nous invitons en mars : Charpentier, Castro, Valode, qui se sont livrés, parmi tant d'autres, à l'exercice périlleux de la tour. Peut-être nous expliqueront-ils comment, à Lyon comme ailleurs, l'inévitable recherche de marque talonne l'ambition des édiles et des investisseurs, tout en jouant subtilement avec l'émotion du passant.

Au défi structurel, s'ajoute aujourd'hui celui de l'environnement, tant et si bien que plus aucune de ces

réalisations ne saurait s'afficher sans un label « développement durable ». Heureux concours d'intérêts certes, mais les tours n'en traînent pas moins dans leur sillage historique depuis Babel, le symbole de l'orgueil puni, et plus proche de nous, les échecs de l'architecture du logement social dense que l'on tente aujourd'hui d'imposer ou de panser. Misérables ou luxueuses, les tours sont le reflet de l'ambition qui les porte.

Alors pourquoi l'aventure de la tour se poursuit-elle ? La 3<sup>e</sup> tour lyonnaise « écologique » qui devrait voir le jour en 2012 avec ses 200 m et 36 étages de bureaux hissera-t-elle enfin La Part-Dieu au rang de centre puissant d'une métropole européenne, rêvé depuis les années 60 et resté « l'occasion perdue »<sup>2</sup> regrettée des urbanistes qui en ont tracé les contours ?

Les conférences « Les Tours en débat » de ce mois de mars nous propulseront, pour un instant du moins, au-dessus des débats sur l'avenir du patrimoine lyonnais.

**Catherine Grandin-Maurin**, directrice.



FORMATION

## Les bâtiments d'élevage

**La qualité architecturale des bâtiments agricoles dans le paysage rural ou périurbain, domaine dans lequel peu d'architectes sont jusqu'ici intervenus, est indissociable d'une démarche de développement durable. Loin d'être un frein à l'activité, elle peut être au contraire un support d'attractivité, un moyen pour valoriser l'activité agricole et le développement local.**

La construction des bâtiments d'élevage dans le Rhône (vaches laitières, élevage caprin, porcine) est loin d'être un acte anodin. Les échelles et l'impact dans le paysage de ce type de bâtiments sont comparables à ceux de bâtiments d'activités puisque les surfaces varient entre 800 et 3000 m<sup>2</sup>. Il y a chaque année environ 70 projets d'extension / construction qui sont réalisés dans le département. Aussi, dans le cadre du Plan de modernisation des bâtiments d'élevage ouvrant droit à des aides financières, le Conseil général et la Chambre d'agriculture ont sollicité le CAUE sur l'insertion paysagère de ces bâtiments, pour intervenir dans des formations portant sur la conception de bâtiments devant accueillir des vaches laitières et comme conseil au projet. Ces formations s'adresseront aux agriculteurs ayant des projets de création prochaine d'un bâtiment d'élevage ou d'extension d'un bâtiment existant.

### Le Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)

La mise en œuvre du Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) permet au Conseil général du Rhône de valoriser les

projets qui prêteront une attention particulière à l'insertion paysagère. Une aide spécifique du Conseil général du Rhône complètera le cofinancement européen et national. Les agriculteurs concernés sont ceux porteurs de projets de création / extension de bâtiments neufs d'élevage ou rénovation / amélioration d'existants, situés dans la zone périurbaine du département, contenant un atelier de transformation ou de diversification, faisant du séchage de fourrage en grange.

### Vers une amélioration de la qualité des bâtiments d'élevage

Le contexte économique actuel pour les exploitants laitiers est très tendu du fait de la chute du prix du lait. Le propos du CAUE, loin de faire passer la qualité architecturale pour une opération coûteuse, est d'expliquer que la réalisation d'un bâtiment d'élevage de qualité peut se concevoir sans forcément une augmentation de budget. Pour cela, il faut un regard sur l'existant et faire un projet global. Les bâtiments d'élevage, par leurs usages fonctionnels, ont des caractéristiques particulières (longueur, hauteur, volumétries, matériaux...) qui requièrent d'appréhender leur impact sur l'environnement. Outil de production certes, le bâtiment d'élevage établit des relations fortes avec son contexte d'implantation : topographie, hydrographie, climat, réseaux viaire et parcellaire, bâti environnant, structures agraires et caractères des espaces agricoles ou naturels proches, végétation... Les abords de bâtiments dans leur diversité d'usages sont aussi une dimension importante de la réussite de l'inscription paysagère : accès, desserte, clôtures, aires de dépôts ou stockage, zones de manœuvres de véhicules, rapports avec le bâti environnant...

### Une formation adaptée

Les thèmes abordés lors de la formation des agriculteurs seront :  
 - Le paysage formé au fil du temps par l'intervention de l'homme, la qualité architecturale des bâtiments agricoles existants qui est trop souvent oubliée. Il ne s'agit pas d'avoir une démarche historiciste en « singeant » l'existant mais de s'en inspirer pour la conception des futurs bâtiments notamment en réapprenant à regarder les typologies de ferme dans le Rhône mais également dans les départements limitrophes.  
 - Le projet architectural comme projet global avec une réflexion d'ensemble prenant en compte aussi bien le futur bâtiment que son environnement proche et lointain. Sans donner de « recettes », l'étude du projet devant se faire au cas par cas, une méthodologie pouvant reprendre les éléments suivants peut servir de guide : le diagnostic de l'existant et le programme de la future installation, l'implantation du bâtiment, son orientation et son adaptation au terrain, les abords et leur traitement avec notamment les accès et les circulations, la volumétrie du bâtiment et son impact dans le paysage, les façades avec la question des ouvertures et de l'impact de la « cinquième façade » sur le paysage, la qualité des matériaux et leur pérennité dans le temps et enfin la question des énergies renouvelables et de leur intégration au futur bâtiment. À l'issue des formations, les porteurs de projet pourront, s'ils le souhaitent, poursuivre cette démarche de qualité architecturale en faisant appel aux conseils du CAUE et ceci en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

**Bruno Cateland**, architecte conseiller.  
**Christian Le Dain**, directeur d'études.



Commune de Trades, bâtiment d'élevage au hameau de Chambosses

### Énergies d'aujourd'hui : un bâtiment pas comme les autres qui s'enveloppe de paille

**Le nouveau local de l'association Jardin de Cocagne de l'Ouest lyonnais à La Tour-de-Salvagny est en bien des points démonstratif. C'est un projet écologique et climatique dont les caractéristiques et le processus de construction sont en cohérence avec les objectifs de l'association : favoriser l'insertion professionnelle de personnes en difficulté et développer l'agriculture biologique et les circuits courts de distribution (220 paniers de légumes par semaine).**

Contrainte à déplacer son exploitation de Bully pour faire place à l'autoroute A89, l'association s'est installée sur un terrain de 3 hectares entre ville et campagne, loué à bail emphytéotique par la commune. Outre la surface cultivable, il fallait construire un bâtiment pour la production maraîchère et les locaux de l'association (7 salariés et 40 personnes en réinsertion par an). L'équipe de maîtrise d'œuvre, composée de l'architecte Stéphane Peignier (Atelier Créer) et du bureau d'études Étamine, a choisi de diminuer l'impact environnemental de la construction par l'orientation maîtrisée de son volume compact, le recours à une ossature bois (sapin de Douglas local), une enveloppe en paille enduite de terre et chaux, et une serre qui capte le rayonnement solaire hivernal pour en restituer les calories par effet de masse. Au final, ce bâtiment a une consommation énergétique pour le chauffage de 15 kWh/m<sup>2</sup>/an, et fait appel aux

seules énergies renouvelables pour assumer ses besoins énergétiques : 8 m<sup>2</sup> de capteurs thermiques pour l'eau chaude sanitaire, poêle à granulés de bois (10 kW) , et 170 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques (17 000 kWh / an). Pas de surenchère technologique : les volumes sont ventilés naturellement.

Au-delà de ces performances énergétiques, c'est aussi le système constructif bois-paille qui retient l'attention. Encore considérée comme un rebut agricole, la paille est un matériau de construction produit localement, économique (1 à 2€ la botte), à faible énergie grise et à bonne résistance thermique (R = 5,5). À condition de bien maîtriser les migrations d'humidité, elle témoigne d'une bonne durabilité : la maison Feuillette de Montargis est presque déjà centenaire ! Sa mise en œuvre simple facilite l'autoconstruction ; ainsi au Jardin de Cocagne, quelques 150 adhérents se sont impliqués sur les chantiers volontaires de 2008 à 2009, réduisant d'autant les coûts de construction. Quelques jeunes architectes du Rhône ont déjà bien compris l'intérêt de la construction paille, et sa reconnaissance prochaine en tant que matériau de construction par le CSTB développera encore vraisemblablement son usage.

[www.compailleurs.fr](http://www.compailleurs.fr)  
<http://reseau-ecobatis.org>

À noter, l'ouverture ce mois-ci d'un restaurant bio sur le site...

Jacques Sordoillet, chargé de formation.

Le jardin de Cocagne a concouru à la onzième session du concours «Énergies d'aujourd'hui Rhône-Alpes», organisé par Rhône-Alpes Énergie Environnement et l'Ademe. Le CAUE a participé en décembre dernier au jury de ce concours qui récompense des réalisations et démarches exemplaires territoriales dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de la conception bioclimatique, et de la gestion des déplacements. 61 dossiers ont été reçus, répartis en deux catégories : 39 pour les réalisations éco-énergétiques et 22 pour les démarches territoriales exemplaires.



Photos S. Peignier

**bureaux, administration, cuisine, salle de réunion :** 250 m<sup>2</sup>  
**ateliers et vestiaires :** 250 m<sup>2</sup>  
**chambre froide et hangar :** 150 m<sup>2</sup>  
**coût TTC (y compris photovoltaïque et hors chantier participatif) :** 570 000 €, soit 1140 €/m<sup>2</sup> SHON  
**livraison :** 2009

**Jardin de Cocagne de l'Ouest lyonnais**  
 60, rue du Jacquemet  
 69890 La Tour-de-Salvagny  
 tél. 04 74 26 83 08





Projet retenu

**Nom de l'opération :** bâtiment multifonction à Chassagny

**Programme :** une salle associative avec vestiaires et rangement, une médiathèque, une cantine, une garderie communale périscolaire, une garderie itinérante ainsi que des locaux techniques. Programme complété par l'aménagement VRD pour une surface de 1900 m<sup>2</sup> environ et une surface libre d'espaces verts d'environ 1000 m<sup>2</sup> y compris une mare pédagogique.

**Maîtrise d'ouvrage :** commune de Chassagny

**Maîtrise d'œuvre :** Yves Moutton, architecte mandataire chef de projet ; Sanna Pira GEC Rhône-Alpes, économiste ; Matte, structure et fluides ; Odile Provost, iconographie.

**Concours :** juillet 2009

**Livraison prévue :** décembre 2011

**Surface :** 600 m<sup>2</sup> SU hors circulations

## Proximité architecturale Chassagny lance un concours pour un bâtiment multifonction

Sur une parcelle située en lien avec ses écoles, à usage périscolaire et associatif, le programme doit accueillir une cantine et une garderie périscolaire et itinérante intercommunale au sein d'un même ensemble. Le projet intègre également une salle d'évolution, une médiathèque, ainsi que les locaux techniques et de service nécessaires à leur fonctionnement. Signe du contexte actuel difficile pour la profession, 60 équipes d'architectes ont répondu à l'appel de candidature. À l'issue d'un premier jury, les agences Playtime, Moutton et Gaubert ont été admises à concourir. Chacune présentait des références intéressantes ou une motivation réelle pour mener à bien le projet. Une commission technique a été désignée pour analyser les trois propositions et apporter une grille de lecture aux alternatives architecturales portées par les candidats afin d'aider le jury dans son choix. À l'issue de cette analyse, deux projets s'avéraient particulièrement ambitieux tant architecturalement pour leur écriture contemporaine que par leur insertion dans l'environnement et la dynamique fédérée sur le site. C'est finalement le projet de l'équipe Yves Moutton architectes qui a emporté le choix du jury. Le bâtiment proposé se développe sur deux niveaux afin d'utiliser au mieux la topographie du terrain. D'essence moderne, il instaure dès ses accès un dialogue avec les paysages proche et lointain en proposant une terrasse ouverte sur l'environnement. À la fois sensible et rationnel, le projet sélectionné répond aux objectifs fixés par la commune : multifonctionnalité, aménagement d'ensemble cohérent avec les installations scolaires limitrophes, accessibilité et sécurité des piétons, adaptation aux contraintes économiques et prise en compte des enjeux liés au développement durable (économies d'énergie, récupération des eaux pluviales...). Fort de ces complémentarités, la réalisation de ce projet volontaire devrait faire référence dans un environnement rural en apportant des perspectives de renouvellement alliant modernité et urbanité.

*Pierre-Yves Rustant, architecte conseiller.*

## PÉDAGOGIE

lycéens

## Le lycée du bâtiment et des travaux publics Tony Garnier

La passion de transmettre

Le jeudi 10 décembre 2009, les métiers du bâtiment en Rhône-Alpes fêtaient un cinquantenaire très remarqué sur fonds d'exposition itinérante du CAUE : Tony Garnier architecte urbaniste. Le lycée du



bâtiment et des travaux publics, installé depuis 1959, 235, boulevard Pinel à Bron, portant haut le nom de l'architecte lyonnais Tony Garnier, recevait pour célébrer cet anniversaire les anciens élèves, nombreux à pratiquer les métiers de la construction, les professeurs toutes générations confondues et les élus de la région, du département et des villes de Lyon et de Bron. L'histoire de cet établissement scolaire est emblématique de celle de l'apprentissage professionnel. Il fut un des premiers C.A. (centre d'apprentissage) du bâtiment créé en France à la fin de la seconde guerre mondiale. On ne parlait pas encore de l'intelligence de la main mais les élèves issus de l'apprentissage accédaient à l'aristocratie des employés qualifiés. Au cours de la mise en place en 1945 des formations professionnelles en milieu scolaire, s'est posé le problème de la part du contenu des enseignements généraux et des enseignements pratiques. Les rapports entre travail manuel et travail intellectuel, entre sciences et technologies, entre culture générale et cultures techniques ont eu une influence sur l'évolution des écoles

techniques ; les C.A. deviennent collèges d'enseignement technique (C.E.T.) en 1960. La reconnaissance des savoir-faire, des qualifications et des diplômes, l'ouverture sociale et culturelle métamorphosent ensuite ces établissements en lycées professionnels. La disparition des ENNA (Écoles normales nationales d'apprentissage) avec la création des IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres) en 1991, entraînera le délitement de la culture technique\* et professionnelle qu'il faudra aller chercher dans le processus de l'alternance. Aujourd'hui le Lycée Tony Garnier propose des qualifications et tous les diplômes, CAP, BEP, BAC PRO et Brevet de Technicien dans les champs professionnels du bâtiment et des travaux publics. À l'horizon 2013, le lycée, exemplaire dans une démarche de développement durable, présentera des locaux entièrement réhabilités, garants du dynamisme et de l'adaptabilité des métiers du bâtiment à notre époque.

*Jean-Paul Brochot, conseiller service éducatif.*

*\*Gilles Moreau in Le Monde Diplomatique avril 2004.*

## Architecture contemporaine pour les plus petits

**Nombreuses sont les communes à mettre en œuvre aujourd'hui de véritables politiques dévolues à la « petite enfance », terme générique qui désigne – outre les mesures éducatives et sociales généralement coordonnées par les centres communaux d'action sociale (CCAS) – des équipements de proximité dont les crèches, les haltes-garderies ou encore les relais assistantes maternelles municipaux (RAM).**

Face au besoin croissant de places d'accueil, conséquence de leur développement urbain et de leur dynamique démographique, certaines communes de l'agglomération s'engagent dans la restructuration d'équipements existants ou dans la construction de nouveaux espaces dédiés à la petite enfance, regroupant parfois sur un même site des structures mixtes dans leur gestion (municipale ou associative) comme dans leurs fonctions (bibliothèque, médiathèque); la socialisation des enfants demeurant l'objectif prioritaire de ces établissements.



Photo G. Hanoun

### Pôle petite enfance Bussière

Château de la Bussière, 60-62, chemin du Buisset, Oullins

Le projet touche à la construction d'un pôle petite enfance dans le parc d'un ancien château qui offre un point de vue remarquable sur la vallée de l'Yzeron. Le projet s'organise le long d'un espace central fluide et évolutif, couvert par une toiture terrasse fine et linéaire qui se prolonge au-delà de l'entrée sous la forme d'un auvent. Il regroupe l'accueil du public, l'espace public commun et les espaces d'activités des enfants. Il est ponctué par les trois petits locaux de change en bois. Des blocs animés par des ouvertures aléatoires se glissent et se connectent autour de l'espace central et regroupent au nord les locaux dédiés au sommeil, entre lesquels s'intercalent les petites cours de jeu des enfants, et au sud les locaux communs et de services entre lesquels se glissent les patios des potagers. Cette configuration, en rez-de-chaussée, permet un fonctionnement simple et une surveillance facile des enfants.

**Maître d'ouvrage :** Ville d'Oullins  
**Maître d'œuvre :** Unanime Architectes,  
Cédric Morel - [www.unanime.fr](http://www.unanime.fr)

**SHON :** 1075 m<sup>2</sup>  
**Capacité :** crèche collective 36 berceaux  
**Coût bâtiment :** 1 685 000 €HT  
**Date réalisation :** 2008



Photo Nicolas C. Guillot

### Équipement petite enfance et MJC

Rue des Fossés de Trion, Lyon 5<sup>e</sup>

Le nouvel équipement, constitué d'une MJC en étage et d'un pôle petite enfance en rez-de-chaussée, prend place dans un quartier densément construit et se développe à l'intérieur d'une parcelle en longueur. Le choix d'implanter le corps principal dans la partie nord de la parcelle, perpendiculairement à la rue, a permis de dégager un espace libre dévolu au jardin de la crèche municipale. Celle-ci est aménagée de plain-pied pour des raisons de commodité et de fonctionnement. Toutes les salles ouvrent sur le jardin au sud tandis que les espaces de service sont regroupés en limite nord. Les espaces de sommeil sont implantés au cœur de la crèche, celui attribué au repas est vitré sur la rue. Un parvis abrité devance l'entrée de la crèche et la sécurise.

**Maître d'ouvrage :** Ville de Lyon  
**Maître d'œuvre :** Nicolas C. Guillot  
[www.nicolasguillot.com](http://www.nicolasguillot.com)

**SHON :** 1541 m<sup>2</sup>  
**Coût bâtiment :** ≈ 1 900 000 €HT  
**Date réalisation :** 2007-2008



Photo Érick Sallet

### Centre de l'enfance Les pins d'épices

85, bd Docteur Coblod, Vénissieux

La crèche est implantée dans un délaissé urbain en restructuration, au pied de barres de logements des années 1960 dans le quartier Max Barrel à Vénissieux. Au-delà des impératifs propres de fonctionnement, le nouvel équipement devait répondre à plusieurs objectifs en termes d'usage. Le choix d'une forme ovoïdale, qui rompt par son importante saillie avec le tracé du mail piéton existant et dessine l'enveloppe du bâtiment, offre à la fois l'apparence symbolique d'une enveloppe protectrice et intime pour les espaces intérieurs et extérieurs dédiés aux enfants (chaleur du bois réifié) et permet de mesurer, dans cet objet de forme autonome, l'impact d'une politique volontaire au service des habitants.

**Maître d'ouvrage :** Ville de Vénissieux  
**Maître d'œuvre :** Rue Royale Architectes  
avec Mimésis architecture  
[www.rueroyalearchitectes.com](http://www.rueroyalearchitectes.com)

**SHON :** 564 m<sup>2</sup>  
**Coût bâtiment :** 916 470 €HT  
**Date réalisation :** 2006

## Zoopolis

**Un partenariat entre l'École nationale des beaux arts de Lyon et le CAUE pour organiser un atelier (workshop) réunissant des étudiants de l'option design d'espace(s) et ceux de design produit autour du thème de l'animal et la ville.**

Une série d'interventions des enseignants<sup>1</sup> a posé les bases du travail : références, approche anthropologique, cinématographique, avant que Patricia Martineau n'apporte l'éclairage d'une professionnelle architecte confrontée à la commande bien particulière d'un maître d'ouvrage, la ville de Lyon, portant sur l'aménagement de son parc zoologique et la construction d'une girafferie et d'un bâtiment pour les zèbres.

Après une semaine de travail, les étudiants ont exposé leurs propositions aussi variées qu'inventives dont on retiendra quelques-unes. La réalisation de plaques translucides apposées sur les passages et cheminements des divers rongeurs qui sillonnent les sous-sols de la ville ainsi mis en exposition. La création d'un site internet d'une société fictive « Dogs ET vous » qui propose la location de différents canins (de compagnie, de garde...) et leur kit d'accessoires (écuelle, brosse etc.) pour une promenade en ville de deux heures ou deux jours à la campagne. Un projet de « collectif de gestion des bugs urbains » chargé de palier aux troubles du comportement de certaines espèces face aux changements affectant leur écosystème. Il s'agit ici d'inventer une muselière pour tortues de Floride devenues trop gourmandes et menaçantes et trop fréquemment rejetées par leurs acquéreurs d'un moment, de concevoir des jardinières sans pesticide pour abeilles à l'abri des lumières, de protéger les moineaux des pollutions sonores par des casques adaptés contre



Girafferie du Parc de la Tête d'Or (Lyon 69006). Arch. Groupe d'architecture Ellipse, pays. J. Osty. 2006. Photo G.A. Ellipse

les basses fréquences qui les obligent à quitter les villes... Tout un programme à approfondir en création d'objets et en projets pour la ville afin de prendre en compte la faune avec laquelle nous partageons l'espace mais aussi pour donner un sens artistique et symbolique à cette relation acceptée, recherchée pour certains, rejetée pour d'autres qui nous lie à l'animal et à celui peut-être qui sommeille en nous.

**Catherine Grandin-Maurin, directrice.**

<sup>1</sup> Michel Dauvergne plasticien, Sonja Dicquemare architecte, Jean-Pierre Romel philosophe.

## PARCOURS & INSTALLATION

### De Eau en Bas

## Le Fil rouge du fort Saint-Jean à la Saône

**Transformer le paysage c'est faire acte d'aménagement en générant de nouvelles formes, couleurs, modelages mais c'est aussi jouer avec la perception, guider l'œil de celui qui regarde, éveiller la sensibilité par les sons et les lumières, opérer en magicien de l'espace. De plus le paysage n'est jamais figé mais, comme les organismes vivants, il évolue sans cesse au fil du temps, des saisons.**

Aussi, le CAUE du Rhône a choisi de proposer un parcours finement élaboré par les étudiants de l'École nationale d'architecture de Lyon (ENSAL) et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) grâce à un partenariat monté dans le cadre des enseignements de danse contemporaine du CNSMD, du département Villes et périphéries de l'ENSAL. Comprendre, analyser un paysage ont conduit les étudiants à s'en imprégner à des moments différents. Ici, il s'agira de le restituer dans un récit scénographique et chorégraphique; le but est que celui qui parcourt ce cheminement, grandeur nature, en conserve une image, une

sensation sans comparaison possible, une expérience paysagère en mouvement, unique, dans un cadre qui pourtant peut lui être familier.

À l'occasion des *Rendez-vous au jardin*, soyez donc nombreux à nous retrouver, montée de la Butte, 69001 Lyon, face à l'École nationale du Trésor, pour le départ d'un parcours d'1h30 environ ponctué de « stations » à travers les méandres du rocher de l'Aigle jusqu'à la Saône. À vivre entre mouvements, son, rythme, soleil ou pluie mais découverte certaine.

À découvrir également au CAUE l'installation « Le Fil rouge » en écho des projets des étudiants.

Chantal Dugave, architecte plasticienne, direction artistique  
Cécile Regnault, architecte, chercheuse dans le domaine des ambiances et professeur à l'ENSAL  
Marie-Françoise Garcia, danseuse et professeur au CNSMD

**Catherine Grandin-Maurin, directrice.**

**Mardi 2 juin :** Au CAUE, *Rendez-vous au jardin des enfants* sur le thème « L'outil du jardinier » avec le service espaces verts de la ville de Lyon et les écoles du voisinage... S'inscrire!

**Vendredi 4 juin :** deux parcours pour les scolaires, à 9h30 et à 14h.

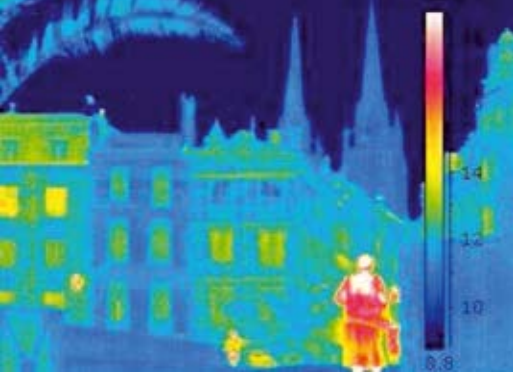
**Samedi 5 juin :** trois parcours pour tous, à 14h, 16h et 19h.

Inscriptions au 04 72 07 44 55 - contact : Muriel Teston

« Le Fil rouge » : Installation du samedi 5 juin au 30 juillet 2010  
ouvert : lundi, mardi et mercredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h;  
jeudi et vendredi jusqu'à 19h.



Étudiants en répétition



DR image thermique - Ville de Bayonne / ANVPAH

Disponibles au centre de documentation

### JOURNÉE D'INFORMATION

## Amélioration énergétique du parc immobilier des collectivités : diagnostic et montages d'opération

**Le secteur bâtiment produit à lui seul 25% des émissions françaises de CO<sup>2</sup>, et reste avec celui des transports le seul en augmentation : + 22% entre 1990 et 2004. Dans ce contexte, le Plan Bâtiment du Grenelle de l'environnement donne un rôle spécifique aux collectivités territoriales pour dynamiser et coordonner le grand chantier en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.**

En matière de réhabilitation, les objectifs du Grenelle fixés pour 2020 sont ambitieux (article 5 du projet de loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle I) :

- réduire les consommations d'énergie d'au moins 38% (cf. rénovation de 400 000 logements par an à compter de 2013);
- rénover 800 000 des logements sociaux les plus énergivores;
- améliorer l'efficacité de l'ensemble des bâtiments tertiaires, privés et publics;
- engager l'amélioration énergétique de tous les bâtiments de l'Etat et de ses établissements publics, afin de réduire leur consommation d'énergie de 40% et leurs émissions de GES de 50%; l'engagement de ces travaux sera précédé de diagnostics stratégiques et d'audits techniques permettant de définir les priorités et d'optimiser la valorisation du patrimoine et son adéquation aux usages à satisfaire.

Les collectivités sont invitées à suivre ces mêmes objectifs pour leurs propres bâtiments, afin de conforter les résultats de cet effort collectif et de dynamiser par l'exemple leurs administrés; dans cette perspective, des prêts à taux privilégiés leur seront consentis.

Afin de mieux appréhender le contexte et la mise en œuvre de ce vaste chantier, le CAUE et le CNFPT Rhône-Alpes Lyon invitent élus et agents territoriaux à une journée d'information et d'échanges le mardi 11 mai prochain.

Cette journée permettra de mieux aborder la requalification de leur parc immobilier, tant du point de vue de la méthode que du montage d'opérations adapté à ce type de prestation, opérations soumises (ou non) à la loi MOP:

- comment et pourquoi engager une démarche de diagnostic stratégique de patrimoine ?
- comment élaborer le programme d'amélioration énergétique d'un bâtiment existant, avec quels objectifs? comment y intégrer les différents arbitrages et anticiper ses futurs usages ?
- quel cahier des charges définir? faut-il viser un label (HPE ou BBC «rénovation»...)?
- comment financer les études pré-opérationnelles et comment en contractualiser les marchés?
- comment définir la responsabilité des prestataires sur les performances à atteindre?
- comment intégrer le coût global aux opérations concernées?
- quelles sont les modalités d'application du DPE «bâtiment public», et de son affichage obligatoire?
- quelle est la part du gestionnaire dans la réussite de l'opération?
- comment et pourquoi relier le champ de l'efficacité énergétique à des objectifs plus généraux, en termes de qualité architecturale et urbaine, de partage d'usages, de politique des déplacements?

Cette journée est organisée avec la participation de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques et de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise, avec le soutien de l'Association des Maires du Rhône, de l'Association des Maires Ruraux, et de la Fédération nationale des CAUE.

**Jacques Sordoillet**, chargé de formation.

Pour aller plus loin:

[www.miqcp.gouv.fr](http://www.miqcp.gouv.fr), fiche médiations n°20 déc. 2009 «Réhabilitation et amélioration de l'efficacité énergétique: diagnostic stratégique de patrimoine et montages d'opération»

[www.ale-lyon.org](http://www.ale-lyon.org), Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise

[www.caue69.fr](http://www.caue69.fr), CAUE du Rhône - tél. 04 72 07 44 55 (renseignements et inscriptions)



### Ville durable. Éco-quartier. Ville durable. Éco-cité. Palmarès 2009

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Éditions Ante Prima/AAM Editions, 2009

Dans le cadre du «Plan Ville durable» du Grenelle Environnement, l'appel à projets ÉcoQuartier a permis de recenser 160 projets de collectivités de toute taille. Le palmarès des projets les plus innovants nous est présenté. Une seconde partie propose le bilan de la démarche EcoCité, avec 19 candidatures, où toutes les échelles spatiales sont représentées, dans une réflexion capable de passer de l'agglomération au projet urbain et réciproquement.

### Petit manuel de la conception durable

Françoise-Hélène Jourda, Archibooks + Sautereau Éditeur, 2009

Manuel destiné à tous les concepteurs, étudiants en architecture, ingénierie ou urbanisme, pour répondre aux critères du développement durable et permettre d'évaluer le projet dans son impact sur la planète. Une nouvelle culture du projet à travers 69 questions, depuis le choix du site, du programme et tout au long du processus de conception.



### La Part-Dieu. Le succès d'un échec

Charles Delfante, Éditions Libel, 2009

Dans cet ouvrage autobiographique, l'architecte-urbaniste Charles Delfante, chef d'équipe du projet, nous relate l'aventure de la conception et de la réalisation du quartier de la Part-Dieu entre 1960 et 1980, révélant les rouages de sa mise en œuvre et livrant sa réflexion sur les pouvoirs à l'œuvre et en particulier la véritable place de l'urbaniste dans un projet qu'il considère être un «échec retentissant» du point de vue de l'urbanisme.



### Architecture pour enfants : Aires de jeux

Carles Broto, Links, 2010

L'essentiel de l'ouvrage est consacré à la présentation de plus de 70 exemples de réalisations récentes d'aires de jeux à travers le monde, abondamment illustrés de photos, plans et dessins. Ces réalisations se caractérisent par un caractère innovant et prennent en compte les considérations architecturales, d'usage et de sécurité; une annexe d'orientations et de recommandations pour la conception de ces espaces complète ce panorama.



### Utopies réalisées. 5 sites en région urbaine de Lyon. Un autre regard sur l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle

Gilles Ragot, préface Bernard Toulou, Somogy éditions d'art, 2009

L'auteur nous propose la découverte de 5 sites en région urbaine de Lyon, emblématiques du mouvement moderne architectural et urbain du XX<sup>e</sup> siècle; l'avant-garde à Lyon avec le quartier des États-Unis et Villeurbanne avec le quartier des Gratte-ciel, l'apogée à Firminy-Vert et le Couvent de la Tourette à Éveux-sur-l'Arbresle, puis la contestation et le renouvellement avec la Cité des Étoiles à Givors. L'ouvrage se situe dans une offre touristique promotionnelle sur les «utopies réalisées» en métropole lyonnaise.



# on en parle

## La maison contemporaine architectures situées

De «l'invention» de la maison de campagne à l'architecture en montagne, en passant par les rives méditerranéennes et atlantiques, ce nouveau cycle de conférences dont cet ouvrage est issu, explore les relations qu'entretient l'architecture de la maison avec son environnement.

Actes du cycle de conférences qui s'est tenu de février à mai 2008 à la Bibliothèque municipale de Lyon, organisé par le CAUE.

Sommaire : Préface de Catherine Grandin-Maurin ; Jean-Claude Vigato, Sur l'architecture de la maison ; Jean-Lucien Bonillo, Les villas modernes des Trente Glorieuses. Le cas des Alpes-Maritimes ; Françoise Véry, Les temporalités de la maison contemporaine en montagne ; Pierre Lajus, Construire aujourd'hui en Aquitaine ; Résumés et biographies. Éditions CAUE du Rhône 2010 ISBN 978-2-912533-19-7 – 12 €

Déjà parus :

- La maison contemporaine, architecture et mode de vie, actes du cycle de conférences, CAUE du Rhône, 2008, 12 €
- Le confort moderne dans l'habitat, actes du cycle de conférences, CAUE du Rhône, 2007, 12 €
- Le rêve de la maison, CAUE du Rhône, 2007, 22 €

Ouvrages disponibles au CAUE du Rhône et en librairies

## Les Tours en débat

**Cycle de conférences organisé par le CAUE du Rhône en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon en mars 2010 à la Bibliothèque de la Part-Dieu.**

Face au déficit foncier, à la nécessité de limiter l'étalement urbain, aux besoins en logements comme en matière d'activités, les constructions verticales connaissent un essor considérable en France comme à l'étranger sur fond de surenchère technologique. Trois architectes viendront présenter leurs réalisations et projets de tours et tenteront de discerner les enjeux et les défis soulevés par ces constructions emblématiques à l'aune des problématiques architecturales et urbaines, sociales et environnementales.

Jeudi 4 mars 2010 à 18h précises

*Habiter le ciel* par Roland Castro, Atelier Castro Denissof Casi.

Jeudi 18 mars 2010 à 18h précises

*Les tours : le grand défi de la construction et de l'aménagement durable* par Jean-Marie Charpentier et Antonio Frausto, agence Arte Charpentier.

Mercredi 24 mars 2010 à 18h précises

*Tours et environnement, projets Valode & Pistre : T1, Generali, Saint-Denis et Incity* par Denis Valode, agence Valode & Pistre architectes.

Renseignements et inscriptions\* auprès du CAUE du Rhône :

04 72 07 44 55 - caue69@caue69.fr

\* dans la limite des places disponibles

## Hommage à Robert Dussud (1933-2009)

Après des études au Lycée du Parc à Lyon, Robert Dussud intègre l'École des beaux-arts de Lyon avant de poursuivre sa formation à Paris au sein de l'atelier Lods. L'architecte s'illustre par de nombreux projets de maisons individuelles, dont la villa Arrivetz à Saint-Didier-au-Mont-d'Or qui compte pour l'une de ses réalisations les plus emblématiques, des équipements publics et des immeubles parmi lesquels celui du Syndicat des entrepreneurs, construit à Villeurbanne en 1968. Robert Dussud concevra également des lycées, à l'Isle-d'Abeau et à Saint-Priest, ainsi que l'École des beaux-arts de Valence en 1995. Parallèlement à de nombreuses missions d'urbanisme dans le Sud-Ouest de la France, il conduit la réhabilitation de plusieurs ensembles de logements aux Minguettes à Vénissieux comme à Vaulx-en-Velin dans le cadre du plan Banlieues 89. Parmi ses derniers travaux, il faut citer la station de métro Jean-Macé à Lyon, conçue en 2000 en collaboration avec Philippe Raynaud sur le thème du voyage (« itinéraire »). Soucieux d'une véritable pédagogie de l'architecture en lien avec les enjeux contemporains – notamment d'un point de vue patrimonial –, Robert Dussud s'est employé à transmettre sa passion pour son métier à travers de multiples engagements en faveur de l'architecture comme de l'art contemporain en particulier au sein de la Société académique d'architecture de Lyon. Peu disert, d'une élégance naturelle, l'homme s'est distingué par son exigeante rigueur personnelle et professionnelle.

Philippe Dufieux, chargé de projets.

www.caue69.fr

## RESSOURCES

# à consulter

[www.terresenville.org](http://www.terresenville.org)

**Cette association basée à Grenoble** regroupe des élus intercommunaux et des responsables agricoles ayant mis en place des politiques agricoles périurbaines, avec pour objectifs : l'échange de savoir-faire entre membres et partenaires, expérimentations nationales et projets européens, contributions au débat sur la ville et son agriculture.

[www.plante-et-cite.fr](http://www.plante-et-cite.fr)

**Plateforme nationale d'expérimentations** et de conseils techniques à destination des services espaces verts des collectivités territoriales et des entreprises du paysage, initiée en 2006 à Angers. Le site propose actualités, agenda, forums, et pour les adhérents différentes bases de données sur les expérimentations, fiches techniques de synthèse, prescriptions techniques, fiches bibliographiques.

<http://infoterre.brgm.fr>

**100% gratuit, le portail du BRGM**, dans sa dernière version, donne accès, sur une base cartographique, à des données très diverses : géologie, eaux souterraines, sites et sols pollués, risques naturels... Infoterre est non seulement un outil de consultation, mais également d'exploitation des données.

[www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)

**parcours virtuels du patrimoine Rhône-Alpes**

À noter sur le portail de la Région Rhône-Alpes, à la rubrique Patrimoine : le Service de l'Inventaire du Patrimoine culturel propose différents parcours virtuels dédiés à des espaces rhônalpins, interactifs, documentés et accessibles : entre autres, « immeubles du Confluent à Lyon » et « stations de sport d'hiver, découverte de l'architecture et de l'urbanisme ».

6bis, quai Saint-Vincent - mars 2010 - n°52  
Lettre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône.

Directeur de la publication :

**Paul Delorme**,  
vice-président du Conseil général du Rhône, président du CAUE du Rhône.

Rédactrice en chef :

**Catherine Grandin-Maurin**,  
directrice du CAUE du Rhône.

Comité de rédaction :

Nathalie Colonge-Michon, Philippe Dufieux,  
Jocelyne Durand-Vallet, Catherine Grandin-Maurin, Delphine Lavy, Christian Le Dain.

Ont contribué à ce numéro :

Jean-Paul Brochet, Bruno Cateland,  
Pierre-Yves Rustant, Jacques Sordoillet.

Maquette et mise en page : Créée, CAUE  
Imprimerie : IDMM  
Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : mars 2010  
N° ISSN : 1621-210X  
Trimestriel - 2000 ex. - Gratuit.

6bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon  
Tél. 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59  
E-mail : caue69@caue69.fr  
Site : www.caue69.fr

appel à candidatures

Grand Prix de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône 2010  
(Habiter au XXI<sup>e</sup> siècle) - Lancement de la 2<sup>e</sup> édition - Appel à candidatures jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2010

CAUE

CONSEIL  
D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT